

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET
SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DE MIDI-PYRENEES
MARDI 7 AVRIL 2015**



**LES SORTIES SANS DIPLÔME DE TOUTES LES FILIÈRES DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ANALYSES ET
PROPOSITIONS
RAPPORTEUR : MICHEL RINALDI**

**LES SORTIES SANS DIPLÔME DE TOUTES
LES FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
LES PROPOSITIONS DU CESER POUR AIDER A LA REUSSITE DES JEUNES**

Le CESER de Midi-Pyrénées a adopté (93 voix pour, 3 abstentions) le Mardi 7 Avril 2015, le projet d'avis sur LES SORTIES SANS DIPLÔME DE TOUTES LES FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ANALYSES ET PROPOSITIONS, présenté par Monsieur Michel RINALDI, rapporteur.

Pour le CESER de Midi-Pyrénées, le système éducatif doit garantir à tous l'obtention d'un diplôme parce qu'il conditionne très largement la réussite sur le plan professionnel (un bon niveau de formation permet un accès plus facile à l'emploi et une meilleure rémunération) et par ailleurs doit veiller à une plus large représentation sociale des « élites » du pays.

Le CESER de Midi-Pyrénées, dans le cadre de ce rapport sur les jeunes sortant sans diplôme de toutes les filières de l'enseignement supérieur en région, et au-delà des analyses statistiques qu'il présente, constate qu'en France les mêmes causes de l'échec ou freins à la réussite rencontrés par les jeunes dans l'enseignement secondaire, produisent les mêmes effets lorsqu'ils se retrouvent dans l'enseignement supérieur, s'ils y parviennent.

L'absence de diplôme constitue donc bien un risque notamment d'exclusion qui nécessairement induit d'autres difficultés pour accéder à l'autonomie et à l'indépendance et qui peut conduire à la précarité.

Le CESER reste très fortement attaché à la formation des femmes et des hommes, et en particulier des jeunes qui représentent l'avenir et a pu constater les efforts importants qui ont été mis en place par le système éducatif, en collaboration étroite avec les entreprises, les associations et en premier lieu les étudiants et leurs familles, pour faire réussir tous ces jeunes, quels que soient leurs parcours scolaires et leurs origines sociales, notamment lors de la première année dans l'enseignement supérieur.

On peut constater qu'il n'existe plus de parcours aujourd'hui absolument linéaire aussi bien en formation initiale, dans le secondaire et le supérieur, mais également dans la vie professionnelle. Plutôt que de parler d'échecs, comme nous l'entendons communément, le CESER préfère mettre en avant la notion de parcours accidentés de ces jeunes. En effet, il peut s'agir d'une pause dans le parcours d'un étudiant contrainte ou volontaire, ou un moyen de rebondir pour une formation correspondant davantage à ce qu'il souhaite.

Parmi les propositions, il convient d'encourager notamment les initiatives prises au sein des établissements d'enseignement supérieur que décrit le rapport, de veiller à un meilleur accompagnement dans le processus d'information et d'orientation des jeunes, de développer une allocation autonomie pour le jeune qui irait au-delà de la « Garantie jeunes » et du « Revenu Contractualisé d'Autonomie »), et de valoriser l'alternance dans le supérieur, comme modèle de réussite innovant.

Le CESER de Midi-Pyrénées demande pour des raisons de justice et de cohésion sociales que l'Etat, les Collectivités, les organisations socio-économiques, les familles se mobilisent pour permettre les mêmes conditions de réussite à tous.